

Le CMSQ se prononce

Le comité d'avis et de prise de position

Numéro 39, printemps 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18618ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Le comité d'avis et de prise de position (1988). Le CMSQ se prononce.
Continuité, (39), 44–46.

LE CMSQ SE PRONONCE

par le comité d'avis et de prise de position

THÉÂTRE PRINCESSE



Le théâtre Princesse, à Rivière-du-Loup, est considéré comme l'un des plus vieux exemples d'un type d'architecture qui proliféra entre 1910 et 1930 dans toute la province. Bien conservé, le bâtiment construit vers 1910-1915 a une façade très attrayante. La qualité de la mouluration, les jeux de briques, l'élégant fenêtrage et l'équilibre des formes confèrent à l'édifice toute sa prestance. De plus, l'intérieur n'a subi que des transformations mineures. Les loges, la fosse d'orchestre, les rideaux, quelques décors et instruments techniques datent de l'époque de la construction et ajoutent à la valeur de l'ensemble. Ce témoin de la vie cultu-

relle et économique de Rivière-du-Loup mérite d'être restauré avec soin. Sa restauration participerait simultanément à la revitalisation du centre-ville. Dans le cadre de son programme Rues principales, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a identifié le théâtre Princesse comme élément patrimonial important de Rivière-du-Loup et même de la province. Avec l'appui du Conseil des monuments et sites du Québec, elle compte entreprendre des démarches auprès des autorités gouvernementales afin qu'on accorde au bâtiment un statut juridique. (photo: C. Bourget)

TEMPLES RECYCLÉS

La cathédrale Christ Church, 1440, rue Sainte-Catherine, repose depuis quelques mois sur des piliers de béton pour permettre la construction d'un centre commercial souterrain à l'intérieur de ses fondations. Mais ce n'est pas le seul temple à «ressusciter» dans le centre-ville de Montréal. Un projet mixte concernant l'église du Messie (construite par les frères Maxwell), 1491, rue Sherbrooke Ouest, est présentement à l'étude. Incendiée l'année dernière, il ne reste de l'église que les murs du rez-de-

chaussée. Les membres de la communauté unitarienne ont reçu des offres d'achat mais ils tiennent à rebâtir leur église sur le même site. Toutefois, il est possible que le nouvel édifice ne soit pas uniquement destiné au culte. La communauté grecque songe également à reconstruire l'église Sainte-Trinité (8, rue Sherbrooke Ouest) dont l'intérieur et le toit ont été complètement détruits par un incendie. Là encore, on envisage d'intégrer l'église orthodoxe dans un vaste projet. J.W.

BÂTIMENTS CITÉS

À la suite des audiences publiques tenues par le Comité consultatif sur la protection des biens culturels, le conseil municipal de Montréal a accepté de citer plusieurs bâtiments comme monuments historiques, dont la maison Louis-Hippolyte Lafontaine. La maison Linton, 3424, rue Simpson, l'une des plus élégantes maisons bourgeoises de Montréal, sera aussi l'objet d'une consultation publique, de même que le cinéma Rialto. Le propriétaire de la maison Linton a déjà reçu un permis de rénovation de la Ville; l'architecte Ken London, responsable des travaux de restauration de l'ancien hôtel Windsor, a manifesté son intention de respecter le caractère patrimonial du bâtiment. En revanche, le sort du cinéma Rialto est pour le moins incertain. Situé au 5711, avenue du Parc, le Rialto rappelle par sa fa-



çade l'Opéra de Paris. Son remarquable intérieur est signé Emmanuel Briffa, renommé pour ses décors de cinémas pendant les années vingt. Le propriétaire du cinéma veut diviser l'immeuble et y aménager des commerces. En outre, des résidents du Mile End, un quartier du Plateau Mont-Royal, voudraient le transformer en centre communautaire. (photo: le Rialto, J. Wolfe) J.W.



Techno Cuivre inc.

Restauration et fabrication
de composantes architecturales

Cuivre

Laiton

Bronze

Une expertise unique et reconnue,
vouée exclusivement à l'intégrité des
métaux nobles.

Une technique éprouvée en
matière de restauration et de préservation
des finis d'origine.

- monuments historiques
- propriétés institutionnelles
- édifices publics

1585, rue Principale, Saint-Gilles, Comté de Lotbinière, G0S 2P0, tél.:(418) 888-3134

ESPACES VERTS AU CENTRE-VILLE

La Ville de Montréal songe à exproprier plusieurs bâtiments situés au centre-ville afin d'aménager des espaces verts sur leur emplacement. Héritage Montréal se demande s'il est vraiment pertinent d'envisager la démolition des ces bâtiments — dont au moins deux datent des années 1880 et sont en bon état — pour créer des parcs alors qu'il existe toujours des terrains vagues au centre-ville (incluant des lots dont la Ville est propriétaire). L'un des sites proposés se trouve rue Sainte-Catherine, entre les rues Metcalfe et Peel. L'aménagement d'un parc à cet endroit nécessiterait la démolition de quelques maisons anciennes dont l'intérêt historique est moindre en raison des nombreuses modifications qu'elles ont subies. Cependant, il y a lieu de se demander si cet emplacement serait approprié; il donne en effet sur une partie très achalandée de la rue Sainte-Catherine, tout près du square Dorchester. Le parc aurait-il pour effet de drainer la circulation piétonnière vers les commerces des immeubles avoisinants, dont ceux du cours Mont-Royal qui se trouve juste derrière le site en question? Le conseil municipal a promis qu'il ne prendrait aucune décision avant une consultation publique sur les espaces verts du centre-ville, consultation qui devrait avoir lieu au printemps.

Joshua Wolfe, directeur de la recherche, Héritage Montréal.

CHAPELLE ST. JAMES

Le Comité pour la conservation du patrimoine de Lac-Beauport a réalisé la première étape de la restauration de la chapelle anglicane St. James. Des travaux d'isolation, de chauffage, d'électricité et de peinture étaient inscrits à l'échéancier de l'année 1987. Pour 1988, on prévoit des réparations importantes au revêtement des murs extérieurs et du clocher. Les travaux seront complétés à l'été 1989 lorsque le toit, les fondations et les contre-forts auront subi une cure de rajeunissement et que les verrières cassées seront remplacées. Grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles et à la souscription généreuse des citoyens, le Comité a pu mener à bon terme ce premier mandat. Le Conseil des monuments et sites du Québec tient à souligner l'excellent travail que les membres de cette communauté ont effectué, participant ainsi à la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti au Québec.



HALLE NOTRE-DAME

Bel exemple d'une architecture commerciale en voie de disparition, la halle Notre-Dame, à Lévis, fut construite en 1885 puis exhaussée en 1917. D'inspiration néo-classique, le bâtiment porte aussi les traces d'une influence anglo-saxonne avec son revêtement de brique rouge. Il forme avec le manège militaire un point de repère important et stratégique pour la revitalisation du centre-ville lévisien. Invoquant ces motifs, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GRAM) préconise le classement de ce bâtiment public. À cet effet, une demande a été déposée au ministère des Affaires culturelles, demande qu'appuie le Conseil des monuments et sites du Québec. (photo: B. Ostiguy)

LA MAISON HENRY

Fort de l'appui d'une dizaine de groupes sensibles à la protection du patrimoine, le Conseil des monuments et sites du Québec a déposé au ministère des Affaires culturelles, en novembre dernier, une demande de classement pour la maison Henry, sise au 82, Grande Allée Ouest à Québec. L'intérêt que porte le CMSQ à cette propriété n'est pas nouveau: on se souviendra de l'article publié dans le numéro 32/33 du magazine *Continuité*. Le décès de Mlle Stuart, qui l'habitait depuis près de 70 ans, a fait resurgir l'urgente nécessité de protéger cet ensemble unique. Dernier cottage orné de la Grande Allée, la maison Henry, construite en 1849, nous a été transmise dans son intégrité. Depuis sa construction, aucune modification majeure n'a été effectuée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le jardin à l'anglaise entoure toujours la maison et lui confère un cachet indéniable. Le ministère des Affaires culturelles a reçu avec intérêt cette demande et un avis de classement a été émis dès le début de décembre. L'inventaire du bien est actuellement en voie de réalisation.

DEMEURE EN PÉRIL

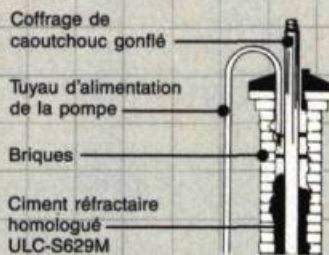
Le Conseil des monuments et sites du Québec s'inquiète du sort que l'on réserve à une maison de Montmagny. Située sur la place de l'église, derrière la Caisse populaire Saint-Thomas qui en est propriétaire, cette maison est menacée de démolition ou de déménagement à court terme, l'institution financière ayant besoin d'agrandir ses locaux et son stationnement. Alerté par des citoyens, le Conseil a pu constater sur place l'intérêt du bâtiment. En effet, plusieurs éléments architecturaux laissent croire que cette maison serait la plus vieille de Montmagny et qu'elle daterait peut-être même du XVIII^e siècle. Devant ces considérations, le Conseil a demandé au propriétaire et à la Ville de surseoir toute décision qui mettrait en péril l'intégrité de cette maison tant que des études approfondies n'auront pas fait la lumière sur ses origines et confirmé son intérêt patrimonial.

LE MAIRE PELLETIER ET LA MAISON WALKER

À propos de la démolition de la maison Walker, sujet d'un article signé Réjean Lemoine publié dans le n° 38 de *Continuité*, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, nous livre sa version des faits: «(...) Dans ce dossier, les autorités municipales de Québec s'étaient efforcées, par de multiples interventions auprès des propriétaires de l'immeuble, de 1978 à 1987, d'en obtenir la restauration. Nos dossiers contiennent toutes les pièces justificatives à cet égard, y compris les copies des mises en demeure adressées aux propriétaires successifs de l'immeuble. (...) En 1987, les propriétaires ont demandé un permis de démolition du bâtiment jugé dangereux. Notre Service de l'urbanisme a tenu à faire une nouvelle inspection des lieux à laquelle un architecte du ministère des Affaires culturelles était présent. On y a constaté: que la maison est dans un très mauvais état à l'extérieur (...) et qu'à l'intérieur, (...) l'état de dégradation avancé de la structure risque de provoquer son effondrement. La Commission d'urbanisme de la Ville émet donc un avis favorable à la démolition de l'immeuble, mais en spécifiant que l'exécutant devra obtenir un permis du ministère des Affaires culturelles. Telle est la véritable situation dans ce dossier au sujet duquel la Ville de Québec n'a rien à se reprocher en regard de ses obligations à l'endroit de la conservation de son patrimoine architectural.»



Système de
restauration
de cheminées
et de foyers



GARANTIE 10 ANS

RAMOCHEM inc.

vous propose
un service complet
en matière
de chauffage
à combustibles solides:

- conception
- inspection
- réalisation
- entretien.



spécialité:
foyers anciens ou de style,
restauration de cheminée.

**Offrez-vous
l'exclusivité...**



RAMOCHEM inc.



514-322-9762

AUTELS RESTAURÉS

Le maître-autel de l'église de la Purification de Repentigny a été restauré récemment par le Centre de conservation du Québec, qui a entrepris également la restauration des deux autels latéraux. En 1984, l'église de Repentigny, monument historique classé, était ravagée par un incendie; on a pu néanmoins sauver les autels. Pièces du patrimoine québécois, les autels sont les

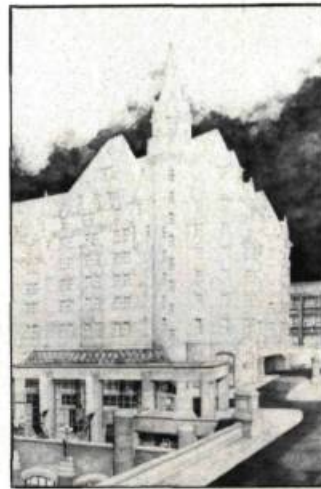


oeuvres de maîtres artisans reconnus. Le tombeau du maître-autel a été réalisé en 1808 par Louis Quévillon; le tabernacle, du sculpteur Philippe Liébert, date de 1761; les autels latéraux, attribués à Antoine Cirier, remontent également à l'époque de la Conquête. (photo: le couronnement du tabernacle après restauration, J.-G. Kirouac)



SITES SIDÉRURGiques DE LA MAURICIE

Le Comité du patrimoine sidérurgique de la Mauricie a dévoilé en décembre 1987 le plan de mise en valeur des sites sidérurgiques de cette région. Produit par la firme Cinémanima de Québec, le document propose un concept d'interprétation et d'animation ayant pour thème «La Mauricie à l'Âge du fer». On prévoit offrir au visiteur — et ce en toute saison — un vaste



MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE

Le 4 février 1988, à Ottawa, Mme Flora MacDonald, ministre des Communications, présidait la cérémonie de la première levée de terre sur le site du futur Musée canadien de la photographie contemporaine. Pour loger le nouveau musée, on reconstruira le tunnel ferroviaire qui se trouve entre le château Laurier et le canal Rideau. Le premier musée canadien consacré à la photographie ouvrira ses portes en 1990. (Vue du pavillon d'entrée du Musée, dessin: J.P. Larocque)

choix d'itinéraires et d'activités culturelles, éducatives et récréatives qui le mèneront du Lac-à-la-Tortue aux forges Radnor ou à l'un des quatre sites satellites: Batiscan, l'Islet, Grondin et Grandes-Piles. Il y apprendra comment ces industries ont contribué à la vie économique et sociale de la région considérée comme le foyer de l'industrie sidérurgique canadienne au siècle der-

nier. Mentionnons que le Comité du patrimoine s'est adjoint des partenaires locaux et gouvernementaux pour assurer la réalisation de ce projet de plus de trois millions de dollars qui, selon le président, M. Claude Nadeau, aura un impact certain sur le développement régional des prochaines années. G.F.



LE CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

offre des services spécialisés en restauration de textiles, de métaux, d'objets archéologiques et ethnographiques, d'oeuvres sur papier, de pièces de mobilier, de peintures et de sculptures.

Pour connaître les critères d'admissibilité à ces services et pour tout autre renseignement, s'adresser au

Centre de conservation du Québec
Ministère des Affaires culturelles
476, rue Desrochers
Vanier (Québec)
G1M 1C2
Tél.: (418) 643-7001

Québec